

me donner votre adresse, et ne vous tourmentez pas pour les deux mois qui restent à payer. Je désire, vous entendez bien, je désire que vous ne pensiez plus à cela!

Elle sortit profondément touchée de cette bonté, mais bien décidée à n'en pas profiter.

Et pendant ce temps, qu'avait fait Laurent ! Il avait marché beaucoup et longtemps dans la ville ; il s'était arrêté chez bien des confrères ; il avait demandé avec instance et sans fausse honte qu'on voulût l'occuper, mais en vain ; non pas qu'il y eût mauvais vouloir, mais, je l'ai dit, les temps étaient durs, et dans plus d'un atelier le chômage avait remplacé le travail.

(A continuer.)

Achetez vos moulins à faucher, moissonneuses et semeuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

Chronique locale

Les succursales seront appelées à voter, à l'assemblée du premier dimanche de Septembre, les deux avis de motion publiés dans l'*Echo* du 13 courant et celui publié ci-dessous :

« Tous les sociétaires, à moins d'absence ou de maladie, sont tenus d'assister aux assemblées régulières mensuelles des mois d'avril et d'octobre, chacun à l'endroit dont il relève, sous peine d'une amende de dix cents pour le seul fait de non présence et sans appel. »

Il est à remarquer que toutes et chacune des succursales peut voter pour ou contre ces changements pourvu qu'elles le fassent conformément aux règles établies et déjà publiées dans l'*Echo*. De plus, d'ici au 30 courant, exclusivement, il est loisible à chacun de suggérer des amendements à ces motions telles que présentes.

Comme on peut le voir par le rapport du Comité de Régie, la cotisation pour décès de MM. A. Phaneuf et J. Beuregard est limitée à 60 cents, payable en la forme y déterminée. Nous le répétons, tous les sociétaires déclarés admis à la date de ces décès sont tenus d'en soutenir le paiement.

— Nous apprenons avec peine que M. le chanoine L. M. Archambault de St-Hugues, est gravement malade, et qu'il a reçu les derniers sacrements. Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe est allé visiter le vénérable malade.

— On nous apprend que l'excursion de la chambre de commerce de Sorel qui devait avoir lieu aujourd'hui est remise au 27 août prochain.

— Le 84^{ème} Bataillon de St-Hyacinthe a reçu ordre de se préparer à aller au camp à La Prairie dans les premiers jours de Septembre.

Espérons que nos braves volontaires sauront, comme par le passé, y faire bonne figure.

— H. R. Blanchard, Coroner de ce District a tenu, à St-Liboire, le 16 courant, une enquête sur le corps de Alexandre Grisé, père, âgé de 76 ans, mort subitement, le 15 courant, dans sa grange au moment où il battait du grain avec son fils.

Verdict : " Maladie de cœur. "

Le 17 courant M. le coroner Blanchard a aussi tenu une enquête sur le corps de Amable Bissonnet, âgé de 65 ans, huissier, mort subitement.

Verdict : " Mort d'une syncope. "

— Nous apprenons avec chagrin le prochain départ du Révd. M. J. L. H. Brunault, depuis quelques années vicaire à la cathédrale et membre de l'Union St-Joseph M. l'abbé se rendra à Rome, vers le commencement de l'automne, pour deux ou trois ans, au Séminaire Canadien ; en attendant il prendra quelques semaines de repos bien mérité.

Le Révd. M. A. Hogues, vicaire à St-Césaire, vient d'être appelé à remplir la vacance.

— Les pompiers étaient mandés en toute hâte, jeudi après-midi pour combattre un feu de cheminée dans une maison de la rue Piété. Dommages insignifiants, les propriétaires de la susdite maison ayant obtenu de la brigade du feu, la faveur d'éteindre ce commencement d'incendie sans eau, et partant, sans dégâts pour les occupants.

— Nous apprenons avec regret la mort arrivée samedi dernier, le 22, à St-Simon, de M. Léon Lesotaine, à l'âge avancée de 89 ans et 10 mois. Le défunt était le frère de feu Sir Louis H. Lafontaine, juge en chef de la Cour d'Appel, et le père de notre distingué ami, M. Emery Lafontaine, notaire de St-Hugues. Les funérailles du vénérable nonagénaire ont eu lieu mardi à St-Simon.